

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 02366

Numéro SIREN : 443 618 855

Nom ou dénomination : AVENAO SOLUTIONS 3D

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2024 sous le numéro de dépôt 6035

AVENAO SOLUTIONS 3D
Société par actions simplifiée au capital de 20 780 euros
Siège social : ZA de l'observatoire 41, Avenue des trois peuples –
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
443 618 855 RCS VERSAILLES

-EXTRAIT-
PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le 30 juin, à 11 heures, la société PRODWAYS GROUP, Société anonyme au capital de 25 407 822 euros, ayant son siège social 19, rue du 4 septembre, 75002 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 801 018 573 RCS PARIS, représentée par son Directeur Général Monsieur Olivier STREBELLE, Associée unique de la société AVENAO SOLUTIONS 3D,

II - A pris les décisions suivantes :

- ...
 - Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
 - Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- -----

QUATRIEME DÉCISION

Les mandats de la société ABG AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société FISCALIS AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux Comptes suppléante, arrivant expiration, et ceux-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelés dans leurs mandats, l'associée unique décide de nommer :

*La société **PricewaterhouseCoopers audit**, domiciliée 63, rue de Villiers — 92200 NEUILLY en qualité de Commissaires aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.*

Il n'est pas nommé de Commissaire aux Comptes suppléant.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique autorise le Commissaire aux Comptes qui vient d'être nommé à adresser directement au greffe du tribunal de commerce, dans les délais qui s'imposent à la Société, les documents relatifs à l'acceptation de sa mission, conformément aux dispositions de l'article L. 823-8-1 du Code de commerce.

SIXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

PRODWAYS Group S.A.
Associée Unique et Présidente
Elle-même représentée par
Monsieur Olivier STREBELLE
Directeur Général

Je soussigné Stéphane TARECHAL,
certifie que ce document est une copie
conforme et complète de l'extrait du PV
des décisions de l'associé unique du 30 juin 2020
le 18 juillet 2023

